

RECÉPISSÉ

Je reconnais avoir repris possession de *mon tableau* ~~ouvrage~~ soumis à l'examen de la Commission Directrice des Musées royaux de Peinture et de Sculpture de Belgique, et faisant l'objet de sa communication n° en date du

Bruxelles, le *8 Octobre* 1908.

Maurice Faive

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

Secrétariat

TÉLÉPHONE 9631

5090/155

Bruxelles, le 6 Octobre 1908

Monsieur

Nous avons l'honneur de vous faire
connaître que la résolution de la Commission
directrice n'a pas été favorable à l'acquisition
pour les collections de l'État du tableau
qui faisait l'objet de votre lettre du 19 septembre
écoulé.

Cet ouvrage que nous tenons, Monsieur
à votre disposition pourra être retiré au
Palais des Beaux arts, rue du Musée n° 9
contre la remise d'un récépissé accompagné
de la présente.

Verilley agréer, Monsieur, l'assurance
de notre considération distinguée

Le Secrétaire -

Théodore Gevaert

Bruxelles le 19 J^uillet 08.



Monsieur le Directeur
du "Musée Moderne"

J'ai l'honneur de vous
informer que j'ai déposé n° 9
rue du Musée, un tableau type
militaire daté 1811. Ligné
Verwoort, — désirant de le vendre
au Musée.

Je vous prie, Monsieur,
mes salutations empressées,

Marcel Pauw

93 Chaussée de Waterloo,
S. J. J. - Bruxelles.